



Fiche
n°26

La réflexion de la succession culturale selon le contexte agronomique et économique

par Yves Gastou

Yves Gastou possède une exploitation de petite taille (32 ha de grandes cultures bio) dans le Tarn-et-Garonne près de Moissac, avec en complément, une petite aspergeraie implantée depuis plus de 10 ans. Pour valoriser au mieux cette petite surface et atteindre les 32 à 33 000 euros de chiffre d'affaires annuel l'agriculteur se doit de mener une réflexion minutieuse sur la rotation des cultures en fonction de l'état de la parcelle, de ses équipements, et des possibilités de débouchés.

Une rotation sur 8 ans et un assolement diversifié pour limiter les risques économiques

Il est très compliqué de présenter une rotation type représentative de l'exploitation, car la succession culturale est justement réfléchi année après année selon l'état de la parcelle et la demande du marché. Cependant, la durée de retour d'une culture sur une même parcelle est d'environ 8 ans, et l'assolement se compose d'au moins 7 à 8 cultures représentées à hauteur de 3 à 9 ha. En 2017 on retrouvait :

lin, pois chiche, association blé de printemps/lentille, association avoine/pois, association blé/féverole, petit épeautre et enfin sorgho. L'intérêt de cette diversification est de limiter les risques en cas d'échec d'une culture, dû aux conditions météo ou à des bio agresseurs. En parallèle, une rotation longue permet de limiter les risques de salissement et de maladie sur une parcelle donnée.

Être vigilant sur l'état de salissement de la parcelle et sur l'effet précédent

Naturellement, le choix de l'implantation d'une culture sur l'exploitation d'Yves Gastou dépend avant tout des cultures précédentes et des règles classiques à respecter pour la mise en place d'une rotation culturale. Ainsi, pour les cultures à fort besoin en azote comme le blé voire le lin, il privilégie un précédent légumineuse (seules ou en association) ou un précédent en cultures d'été. Pour les cultures moins nécessiteuses en azote, comme les légumineuses ou le petit épeautre, il évite un

précédent en légumineuse seule. De plus, l'agriculteur essaie d'alterner autant que possible cultures d'été et cultures d'hiver pour limiter le salissement sur le long terme. Enfin, en cas de salissement trop important, certaines cultures sont à éviter comme par exemple, le petit épeautre sur une parcelle infestée de folle avoine, petit épeautre qui au contraire, parvient très bien à combattre la vesce sauvage pourtant très étouffante pour d'autres cultures.

Les associations de culture : un atout incontournable

En cas de salissement trop important, une solution fiable selon Yves Gastou est d'actionner le levier des associations culturales : « Dans les parcelles sales, il faut faire un pois/avoine, c'est un truc intéressant, je suis pratiquement à 1 000 euros/ha », montrant bien ainsi que l'intégration de cette association ne le pénalise pas financièrement, bien au contraire. Au-delà de l'association avoine/légumineuse réputée pour son caractère nettoyant, l'agriculteur a quasiment renoncé au blé en culture pure pour l'associer à une féverole, ce qu'il trouve avantageux économiquement et en termes de gestion de fertilité et de salissement. Depuis peu, l'agriculteur s'essaie même à une association lentille/blé de printemps comme tuteur, mais il n'a pas encore assez de recul pour juger clairement cette association. Il précise aussi que la réflexion des doses de semis est essentielle à la réussite des associations bien plus que pour une culture pure. Ainsi, par exemple, il faut faire très attention à bien limiter la densité de féverole pour l'association avec le blé.

Réfléchir aux débouchés avant l'implantation de la culture

Si les associations sont si intéressantes d'un point de vue économique pour Yves Gastou, c'est avant tout parce qu'elles sont directement collectées en mélange par Qualisol. Ainsi, pour chaque culture implantée, l'agriculteur s'assure qu'elle pourra être correctement valorisée. C'est pour cela que le lin sous contrat est la culture majoritaire sur l'exploitation, ou encore que le petit épeautre a dernièrement remplacé le grand épeautre.

Atelier de triage et de production de semences pour plus de liberté

Pour pouvoir librement choisir quelle culture implanter et profiter des avantages de chaque espèce sans être trop dépendant de l'offre de semences, l'agriculteur s'est équipé de deux trieurs à grilles et cylindres, pour produire ses propres graines, en triant les associations de cultures et en retirant l'essentiel des graines d'adventices : « La graine de vesce, avec le trieur rotatif vous la sortez ». Il peut ainsi conserver la partie la plus propre de ses récoltes dans des palox de 1m² pour les resemer.



Autres fiches susceptibles de vous intéresser...

Fiche C : Les associations de cultures pour plus de sécurité en filière biologique

Fiche n°3 : Le petit épeautre : une culture rustique aux débouchés grandissants

Fiche n°18 : Le lin : une culture rémunératrice en filière Bio

Fiche n°25 : La rotation culturale : une arme pour gérer le salissement et la fertilité des sols